



**FICHE DE RESERVATION VOYAGE ET JUMELAGE AUTORAILS
PICASSO ABFC ET TRANSVAP**

● **COORDONNEES DU RESPONSABLE (champs obligatoires)**

Nom.....

Prénom.....

Société

Adresse.....
.....

Code Postal – Ville

Téléphone Portable

Email

Nombre de personnes :

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nom et Prénom :.....

Nombre de personnes adultes x 95€ :

Nombre d'enfants moins de 12 ans x 88€ :

Total :



PROGRAMME

Départ de la Gare du Mans 10h00, arrivée à Connerré-Beillé à 10h20
Visite de la Transvap dépôt 30/45 minutes. (Préparation jumelage du deuxième autorail)
Départ du jumelage d'autorail à 11h15 et arrivé au restaurant à Tuffé vers 12h00
Déjeuner de 12h00 à 13h30 (3 plats vin café)
Départ de Tuffé vers Prévelles-Bonnétable et retour vers Connerré-Beillé à 16h20
Décrochement de l'autorail à 16h25
Départ de Connerré à 16h30
Arrivée au Mans 17h00.

Tarif adulte : 95€

Tarif enfant (moins de 12 ans) : 88€

Attention! Nombre de places limité.

Pas de remboursement en cas d'annulation, ou de modification de votre part

Conditions particulières de vente :

Le service groupe de la SEML-Office de Tourisme du Mans, titulaire de l'autorisation n° Au 072960002, est couvert par une assurance Responsabilité Civile MMA n° 111.300.318, qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants des séjours par suite de carence ou défaillance de ses services.

Réservation : la réservation est effective dès réception par la SEML-Office de Tourisme du Mans du présent bon de réservation signé par le client et accompagné du règlement de la totalité de la prestation.

Le nombre de personnes et la liste nominative des inscrits devra être précisé à la SEML-Office de Tourisme

Toute personne individuelle ou tout groupe doit se présenter au jour et à l'heure mentionné au programme.

Tout retard ne permettra pas le remboursement de la prestation (départ à horaire fixe)

En cas d'annulation du fait d'un refus de circulation par SNCF réseau ou des motifs suivants : intempéries, panne d'un autre engin moteur, ou problème sur la ligne, un remboursement de la prestation sera effectif sous quinzaine

En cas d'annulation du fait de la SEML-Office de Tourisme : un remboursement de la prestation sera effectif sous quinzaine
Toutefois, le client ne pourra prétendre à aucun versement au titre de dommages et intérêts.

Mode de Règlement :

- Chèque (libellé SEML LE MANS EVENEMENTS Office de Tourisme)
- Carte Bancaire sauf AMEX (n° et date d'expiration et 3 chiffres cryptogramme) :
- Virement : RIB : 15489 - 04811 - 00078879001 – 72

IBAN : FR76 1548 9048 1100 0788 7900 172

Dans le cadre du RGPD, vous acceptez que l'Office de Tourisme Le Mans Métropole collecte vos données pour l'achat de cette prestation (signature pour acceptation)

Date :

Signature :



Hôtel des Ursulines 16 Rue de l'Etoile - 72000 Le Mans
Tél : 33 (0)2 43 28 12 91 – 06 49 77 52 69 – catherine.boutier@lemans-tourisme.fr
GPS : 48.0054402 / 0.19976214

officedetourisme@lemans-tourisme.fr - www.lemans-tourisme.com

Siret 412 238 065 00053

Immatriculation registre opérateurs de voyages et de séjours IMO72130001

